



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2024

Réf : CCAS24_66

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 7
Pouvoir : 1
Absents : 4

Date de la convocation : 10 octobre 2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Martine BOURGES, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :
Didier RENAUD représenté par Lydie BARBOTTIN

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX, Bruno MASSONNEAU, Corinne JARASSIER.

DÉLIBÉRATION N°66

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2- BP 2024 – CCAS

Il est rappelé aux membres du conseil d'administration que le budget 2024 du CCAS a été approuvé le 24 janvier 2024.

Les membres du CCAS sont informés que le Service de Gestion Comptable NORD-VIENNE demande d'effectuer un titre de régularisation pour équilibrer la balance du compte de classe 6 sur l'exercice 2024. Les dépenses à caractère générale vont devoir être augmentées en conséquence. Les écritures de régularisation n'ont pas d'incidence budgétaire.

Il est donc proposé d'effectuer la décision modificative suivante sur le budget du CCAS :

DECISION MODIFICATIVE N°2	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	
CHAPITRE 011	+ 12 565,00€
60632	+ 12 565,00€
Total fonctionnement :	+ 12 565,00€
Recettes de fonctionnement	
CHAPITRE 75	+ 12 565,00€
75888	+ 12 565,00€
Total fonctionnement :	+ 12 565,00€

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve la décision modificative n°2 ci-dessus sur le budget 2024 du CCAS ;
- charge Monsieur le Président des démarches nécessaires.

AR Prefecture N°66 – Délibération du Centre Communal d'Action Sociale

Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20241016-CCAS24_66-BF
Reçu le 24/10/2024

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le 24 OCT. 2024



AR Prefecture N°66 – Délibération du Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20241016-CCAS24_66-BF
Reçu le 24/10/2024